

Villers-Bocage

Un dispositif pour améliorer son habitat



Alexandre Baudin (à droite) a présenté l'évaluation des économies au niveau des énergies.

Vendredi, au Point info de Villers-Bocage, Alexandre Baudin, conseiller technique de l'Inhari (habitat, aménagement, territoires) a fait le point sur le protocole Habiter mieux. La présentation s'est déroulée en présence de Jacky Godard, vice-président de Pré-Bocage intercom chargé de la commission cadre de vie.

L'opération d'assistance et de conseils à la réhabilitation des logements avait été lancée par la communauté de communes VBI (Villers-Bocage intercom). Pré-Bocage intercom la poursuit.

C'est le cabinet Inhari d'Hérouville-Saint-Clair qui assure le suivi de cette opération et les permanences. « Nous collaborons, avec l'État et les collectivités locales, au déploiement de stratégies d'interventions. Nous apportons notre expertise aux particuliers sur l'état général de leur logement. Nous nous occupons ainsi du montage des dos-

siers et nous les conseillons sur la mise en œuvre de travaux performants au niveau énergétique », explique Alexandre Baudin.

Après une période d'activité réduite en 2015, « l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat) reconduisent, de 2017 à 2020, les financements pour le dispositif Fart (Fonds d'aide à la rénovation thermique) », en partenariat entre l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), afin d'intensifier les rénovations énergétiques, « et ce grâce à un éco-prêt à taux 0 % », annonce Alexandre Baudin, qui rappelle que le protocole s'adresse « aux particuliers souhaitant effectuer des travaux pour économiser l'énergie, ou adapter leur habitat au handicap ».

Renseignements auprès de Inhari Hérouville-Saint-Clair au 02 31 28 59 87 ou au Point info de Villers-Bocage au 02 31 77 88 05.